

## Communiqué de presse

# Caisse d'Epargne lance un nouveau dispositif d'accompagnement dédié aux professionnels de santé

Paris, le 19 mars 2024

Caisse d'Epargne a présenté aujourd'hui à Paris, au sein d'une agence santé de Caisse d'Epargne lle-de-France, sa démarche globale d'accompagnement des professionnels de santé avec des experts dédiés en France, des financements adaptés aux enjeux du secteur ainsi qu'un espace en ligne de conseils et d'outils utiles : SantExpert.

Ce nouveau dispositif s'appuie sur des conseillers experts, formés aux spécificités des professionnels de santé pour répondre à leurs besoins tant professionnels que personnels, avec une gamme de produits et de services adaptés.

#### Financer l'installation et le développement des professionnels de santé

Grâce à un partenariat avec la Banque européenne d'investissement (BEI), Caisse d'Epargne met à disposition une enveloppe de 150 millions d'euros de prêts à taux bonifiés pour accompagner les nouvelles installations et les projets de développement d'activité des professionnels de santé, sur tout le territoire.

Caisse d'Epargne propose également un « **prêt à paliers** » avec des mensualités progressives, du **crédit-bail mobilier** pour s'équiper de matériel médical de pointe et, via son partenaire SantéPros, une solution de **gestion du tiers payant et d'optimisation de trésorerie**.



Pour accompagner les professionnels de santé à toutes les étapes de leurs projets, de l'installation à la retraite, Caisse d'Epargne lance un espace en ligne dédié, **SantExpert.** Ils y trouveront des actualités du secteur, des outils utiles et des informations pratiques, avec la possibilité d'entrer en relation avec les experts Caisse d'Epargne pour une approche personnalisée de leurs besoins.

https://www.caisse-epargne.fr/professionnels/santexpert/

### Accompagner tous les acteurs de la santé au quotidien

Caisse d'Epargne accompagne, avec 100 conseillers experts des sujets de santé, l'ensemble des acteurs du secteur : hôpitaux, en tant que premier financeur privé avec près de 600 établissements publics de santé clients, professions libérales de santé (professions médicales et paramédicales, pharmaciens, vétérinaires...), étudiants en santé et internes en médecine, entreprises et start-ups innovantes, acteurs de l'économie sociale et solidaire en santé.

Pour répondre à leurs besoins, elle propose une gamme complète de solutions incluant par exemple la gestion des comptes et des flux, le financement des besoins de trésorerie et des investissements, l'optimisation du patrimoine, l'assurance et le montage d'opérations structurantes.

Pour Jacques-Olivier Hurbal, directeur du Développement Caisse d'Epargne: « Les acteurs de la santé jouent un rôle essentiel pour notre société et pour nos territoires. Afin de les accompagner en proximité dans les moments clés de leur activité, Caisse d'Epargne dispose désormais d'une démarche complète avec 100 experts dédiés et des solutions bancaires et d'assurance sur mesure disponibles dans les Caisses d'Epargne ».

#### À propos de Caisse d'Epargne

Les 15 Caisses d'Epargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 17,2 millions de clients (dont 4,4 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Epargne font partie du Groupe BPCE. 2º groupe bancaire en France.

#### Contacts presse Groupe BPCE - Caisse d'Epargne

Fanny Kerecki 01 40 39 68 21 / 06 17 42 16 33 fanny.kerecki@bpce.fr

groupebpce.com











